

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	<b>FREE MOBILE</b>	Arrdt	16 <sup>ème</sup>
Nom de site	25_FRANCHET-ESPEREY_75016	Numéro	75116_172_02
Adresse du site	25, avenue du Maréchal Franchet d'Esperey	Hauteur	Pylône (23m)
Bailleur de l'immeuble	Ville de Paris	Destination	Centre sportif
Type d'installation	Site neuf 3G/4G/5G (700/900/1800/2100/2600/3500MHz)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Bouygues présent (45°, 140° et 310°) Partage de la fréquence 700MHz 4G/5G		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (PC)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	<b>25/09/2023</b>
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	<b>29/09/2023</b>
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	<b>26/10/2023</b>

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	FREE MOBILE projette l'installation d'antennes relais dans le stade Suchet sis 25 avenue du Maréchal Franchet d'Esperey, émettant sur les bandes de fréquences 700/900/1800/2100/2600/3500 MHz pour contribuer à la couverture en internet haut et très haut débit de Paris 75016		
Détail du projet	Ce projet consiste à remplacer un pylône d'éclairage existant dans l'enceinte du stade Suchet par un pylône monotube dans lequel seront intégrées 6 antennes panneaux pour la 3G/4G/5G (fréquences 700/900/1800/2100/2600MHz en faisceau fixe et 3500MHz en faisceau orientable) orientées vers les azimuts 30°, 130° et 230°		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrants à moins de 10m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 30° < 2V/m ; 130° < 1V/m ; 230° < 1V/m 5G : 30° < 2V/m ; 130° < 1V/m ; 230° < 1V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	18,90m pour les faisceaux fixes et <b>20,90 pour les faisceaux orientables</b>		

#### Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Les antennes seront positionnées sur la partie haute du pylône et non visibles depuis l'espace public
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés au pied du pylône dans une zone technique délimitée par un bardage cache vue afin de limiter l'impact visuel

#### Date :

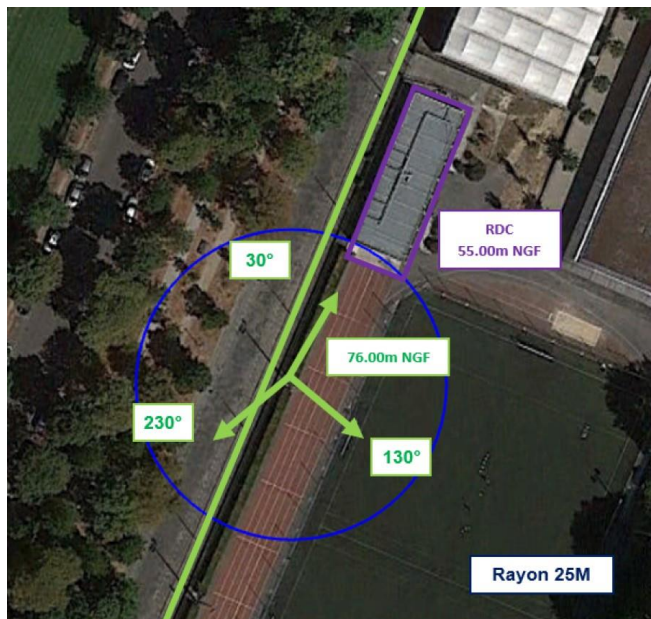
#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**

PAS D'ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



**Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe**

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 30°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 7.5 m .



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 30°	Azimut 130°	Azimut 230°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 0 et 1 V/m	entre 0 et 1 V/m
Hauteur	7.5 m	16.5 m	13.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Simulation et conformité au Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

*Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 30°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 7.5 m .*



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 30°	Azimut 130°	Azimut 230°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 0 et 1 V/m	entre 0 et 1 V/m
Hauteur	7.5 m	4.5 m	13.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRES





**Vue des Azimuts**

**Azimut 30°**



**Azimut 130°**



**Azimut 230°**

